

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1978>

UTC/UGTG Déyé : Dékorasyon sé pou on tan... Kariyè sé pou toultan

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2013

Mis à jour le : vendredi 31 mai 2013

UGTG.org

Travayé é Popilasyon... pa lésé pon moun kouyonné zòt !

Le 30 Avril 2013 Madame Jeanny MARC MATHIASIN reconnaît maintenant la qualité de votre production. 18 agents de la collectivité ont été médaillés. **Certains diront enfin, il n'est jamais trop tard pour bien faire...** Mais ne nous trompons pas sur les objectifs de Madame Jeanny MARC MATHIASIN, cette manifestation n'a été qu'un aveuglement pour les non-avertis.

Si aujourd'hui, elle affirme que pendant plus de vingt ans ces agents, ont rayonné dans leur poste, **pourquoi justement comme le stipule la loi elle ne leur a pas donné leur avancement au minima de 2005 à 2011 ?**

Sur les 18 agents médaillés, seul 6 ont eu une reconstitution de carrière. Nous notons parmi ceux désignés par le journal France Antilles « ni **M. Afoy**, ni **J. Bernier**, ni **R. Biabiany**, ni **T. Bradamantis** qui depuis 1973 parcourt plus de 6 kilomètres pour être au coeur de la propriété de la commune, ni **R. Charini**, un travailleur très motivé et courageux, ni **R.M. Goubin** qui s'implique pour offrir un service public de qualité, ni **M.A Modeste**, un agent à la fois discret, dévoué et efficace... ni **P. Philétas**, un homme qui dégage des vibrations positives, ni **S. Radjouki**, ni **N. Valluet**, assistante de l'enseignante » **n'ont bénéficié des avis émis par la CAP** pour les avancements de 2005 à 2011. Soit plus de **600Euros de rappel et 150Euros/an/agent, escroqués contre une médaille.**

Cette discrimination, organisée par Madame Jeanny MARC MATHIASIN, confirme la réalité de nos revendications. Cela démontre entièrement qu'elle nous donne raison par ses incohérences. Et pourtant, cela ne lui empêche pas de nous les faire payer mensuellement en nous privant de salaires et de nos compléments familiaux. **Où se trouve l'équité, l'égalité ou la fraternité au sein de la commune de Deshaies ?** Quand on sait que d'autres agents ayant plus de 27 ans de service n'ont pas eu de médaille. **Poukisa ?**

Nous, UTC/UGTG Komin Déyé, ne pouvons concevoir de telles pratiques et accepter ces injustices, conçues sous formes **électorales, dictatoriales et anarchiques.**

Si seulement ces médailles pouvaient effacer tous ces mépris, ces hypocrisies, et ces méchancetés dont fait preuve **ManMak** à l'égard des agents de la commune ; il suffirait qu'elle en donne une à tout un chacun.

Avant la remise de ces médailles, elle leur reprochait, de faire semblant d'être malade et les tourmentait par de nombreux contrôles médicaux. Elle les accusait même d'être des alcooliques, de ternir l'image de marque de la commune par leur comportement et d'être des fainéants.

Aujourd'hui, Elle se cache derrière ces médailles et les utilise pour déguiser sa honte électorale et pour ne pas répondre à nos justes et légitimes revendications.

Les agents de la caisse des écoles de Deshaies qui sont les plus mal lotis et les plus mal aimés n'ont pas eu de médailles, ou voir même de reconstitution de carrière...

Ces médailles et ces récompenses de 100 euros ne valent pas pécuniairement une reconstitution de carrière qui a toute son importance pour notre vie professionnelle et le calcul de notre retraite.

Outre, ces idées saugrenues dont elle fait preuve, Madame Jeanny Marc Mathiasin nous convoque le 4 juin 2013 devant le tribunal de Grand Instance de Basse Terre, et réclame de déplacer la grève à plus de 300 mètres de tous les édifices publics. Ce qui signifie de prendre la montagne, la mer ou l'Ilet Kawan. La folie n'aurait jamais du l'emporter sur la raison et la lucidité ?

**ON SÈL BITEN NOU PÉ DI MANMAK...
ANIVÈWSÈ FINI, RÈPRAN SANS'AY !**

Fait à Deshaies, le 13 mai 2013